



Paris, le 18 octobre 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—  
**Stéphane LE FOLL confirme la reconduction du  
crédit d'impôt sur les remplacements pour congés**  
—

Stéphane LE FOLL confirme que le gouvernement a décidé la reconduction pour deux ans du crédit d'impôt sur les remplacements pour congés.

Ce crédit d'impôt est réservé aux exploitants exerçant à titre principal une activité agricole nécessitant leur présence journalière tout au long de l'année sur l'exploitation. A ce titre, cette mesure bénéficie principalement aux éleveurs.

Cette mesure sera inscrite dans le cadre du projet de loi de finance 2013 actuellement en discussion au parlement.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11